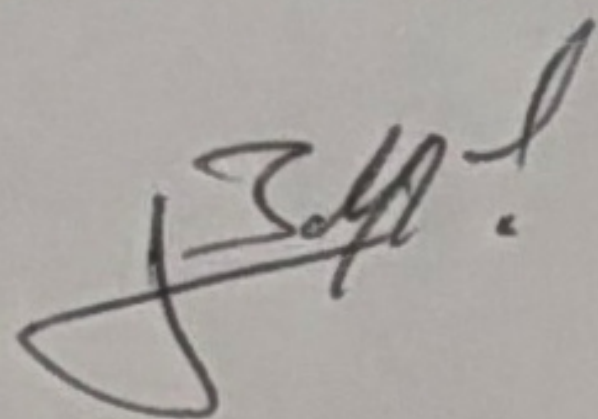


ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON
CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES
CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS
COMMUNS

Je soussigné(e) M./Mme PASCAL BAPPEL déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M./Mme BAPPEL CHAMINADE JULIA, avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage¹ qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Boulazac, le 01.07.2026



¹ La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal français est applicable.